



COMMUNE DE VALLAURIS

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS D'INONDATIONS

04 JAN. 2022
Le Préfet des Alpes-Maritimes
JAN 2022
GONZALEZ

CARTE DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE
PLAN A : PLAN GÉNÉRAL 1/6000

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 23 janvier 2018 et prorogé le 23 septembre 2020
MISE À DISPOSITION DU PUBLIC : du 19 octobre 2020 au 20 novembre 2020



Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Déplacements - Risques - Sécurité
Pôle Risques Naturels et Technologiques

Légende

Zonage réglementaire

R0 : Emprise la plus grande entre une enveloppe de 8m de part et d'autre de l'axe du vallon ou une enveloppe de 3m de part et d'autre des berges

R1	R2	R3
B1	B2	

Cadastré

Cadastré DGFIP 2019
Bâtiments - DGFIP 2019

ALEAS	ZPPU	ENJEUX		
		Zones urbanisées		
		AZU	CU	
Aleas fort	R1	R1	R3	
Aleas faible à modéré	R2	B1	B2	

0 250 500 m

Fond de Plan : Cadastre DGFIP 2019

